

Fêtes de fin d'année : dispositif de sécurité renforcé et horaires municipaux adaptés



À l'occasion du réveillon de la Saint-Sylvestre, la Ville de Lormont reconduit son dispositif exceptionnel afin de garantir la sécurité publique.

Sécurité, services, collectes : ce qui change pendant les fêtes

Du 31 décembre (20h) au 1er janvier (7h), la circulation des mineurs non accompagnés est interdite dans plusieurs quartiers. La circulation et le stationnement sont également interdits rue des Arts et avenue de la Libération. L'usage et la détention de protoxyde d'azote sont prohibés, tout comme divers produits dangereux. Un stationnement sécurisé est proposé au parc relais Buttinière pour les habitants.

La Ville rappelle aussi les modifications de collecte des déchets : **les recyclables du 25 décembre et du 1er janvier sont reportés aux 27 décembre et 3 janvier** ; les encombrants seront collectés le **7 janvier**.

Durant les vacances de Noël, plusieurs équipements municipaux adaptent leurs horaires ou ferment temporairement (médiathèque, centres sociaux, petite enfance, piscine, services jeunesse...). La plupart des services municipaux fermeront à **16h30 les 24 et 31 décembre**. La Maison de la Justice et du Droit, le Musée national de l'Assurance maladie et certains services

VILLE DE LORMONT COMMUNIQUÉ DE PRESSE

métropolitains seront également fermés plusieurs jours.

La Police municipale sera mobilisée toute la nuit du 31 décembre.

Contacts :

o

Urgences : 17

o

Police municipale : 08 09 54 01 33

La Ville invite chacun à la vigilance et souhaite à tous des fêtes de fin d'année sereines.

Votre contact

Médélise DUNY

Attachée de presse

05 56 33 00 97

medelise.duny@lormont.fr